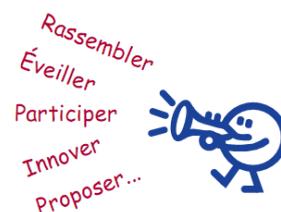


# Rapport d'activité

## Assemblée Générale d'ALERTES

Jeudi 1<sup>er</sup> juin 2017



Ce rapport d'activité couvre la période allant de notre dernière Assemblée Générale le 26 mai 2016 à celle de ce jour, 1<sup>er</sup> juin 2017.

La première partie développe les activités générales de l'association, dans la 2<sup>ème</sup> partie chaque commission présentera ses propres activités.

### Le fonctionnement interne de notre Association

Comme chaque année nos remerciements chaleureux vont à Stella pour son efficacité, sa gentillesse et sa grande disponibilité dans ses fonctions de secrétaire.

Depuis la dernière Assemblée Générale, le Conseil d'Administration s'est réuni **5** fois et le Bureau **7** fois. Les réunions de coordination du lundi matin se poursuivent conformément aux décisions du CA de juin 2016.

### Les adhésions

La question du nombre des adhérents aussi bien individuels qu'associatifs demeure une question importante, car ce sont les adhérents qui font vivre une association. Au-delà de l'apport des cotisations, la participation active, les questions posées, les objectifs et les propositions des adhérents entretiennent la vitalité et la réalité de toute association !

Nous constatons une tendance à un net redressement en 2016 et pour le début de 2017, comme le montrent les tableaux ci-dessous :

|      | Individuelles | Collectives | <b>TOTALES</b> |
|------|---------------|-------------|----------------|
| 2006 | 99            | 33          | <b>132</b>     |
| 2007 | 110           | 30          | <b>140</b>     |
| 2008 | 112           | 33          | <b>145</b>     |
| 2009 | 123           | 41          | <b>164</b>     |
| 2010 | 134           | 46          | <b>180</b>     |
| 2011 | 106           | 25          | <b>131</b>     |
| 2012 | 129           | 55          | <b>184</b>     |
| 2013 | 116           | 53          | <b>169</b>     |
| 2014 | 116           | 48          | <b>164</b>     |
| 2015 | 101           | 28          | <b>129</b>     |
| 2016 | 106           | 52          | <b>158</b>     |

| Adhésions     | 18/04/2016 | <b>25/04/2017</b> |
|---------------|------------|-------------------|
| Collectives   | 37         | <b>43</b>         |
| Individuelles | 70         | <b>93</b>         |
| Totales       | 107        | <b>136</b>        |

Nous remercions Lucien Piolat et Stella pour le bon travail de relance effectué début 2017, qui a bien produit ses fruits, et cela malgré l'augmentation significative des tarifs de nos cotisations votés à notre AG de 2016.

### **La communication**

Le site internet : est régulièrement tenu à jour et enrichi par Christiane Raeymackers.

Nous avons eu **2 691 visiteurs** cette année dont 17,7 % de visiteurs déjà connus et 82,3 % de « nouveaux ».

Les pages les plus visitées sont : le « Qui sommes-nous », la « Liste des administrateurs et du bureau » et cette année la page concernant « Le schéma autonomie 2016-2021 » et « Les préconisations d'Alertes » ont supplanté la rubrique « Café des âges ».

Nos visiteurs viennent surtout de France et plus particulièrement de la Région Auvergne Rhône Alpes (1 233 visiteurs), de l'Île de France (308 visiteurs) et ensuite des Pays de la Loire (74 visiteurs), mais aussi du Royaume Uni (150 visiteurs) et de Saint Pétersbourg (Russie) pour 88 visiteurs.

La Lettre d'Alertes : 3 publications, nous en sommes au N ° 45.

Elle est diffusée à l'ensemble des adhérents individuels et partenaires, ainsi qu'aux différents services du Conseil départemental.

Les plaquettes :

- Le retour au domicile des Personnes Âgées après une hospitalisation
- Six Fiches infos Pratiques

Ces documents papiers et numériques sont proposés lors des réunions organisées par Alertes, sur le site web d'Alertes et une large diffusion est faite aux adhérents et aux partenaires.

## **Alertes dans le contexte national**

L'activité générale d'Alertes depuis notre dernière Assemblée Générale s'est inscrite dans le cadre de la mise en œuvre de la Résolution Générale que nous y avons adoptée à la suite des votes par le Parlement de la loi pour « l'adaptation de la société française au vieillissement de la population » en décembre 2015, et des lois de « modernisation de notre système de santé » et « en faveur des personnes en fin de vie » en janvier et février 2016.

Pour mémoire, nous y considérons que ces lois contenaient de réelles avancées (amélioration de l'APA et aide aux aidants, prise en compte du vieillissement dans les politiques logements, urbanisme et transports, droits nouveaux pour les malades et la fin de vie).

Mais Alertes affirmait sa vigilance dans l'attente de la publication de tous les décrets d'applications, et sa volonté d'agir, en lien avec les autres organisations, pour des améliorations ultérieures :

- \* pour un financement durable des structures d'aides et de soins à domicile,

- \* supprimer la barrière de l'âge à 60 ans

- \* obtenir une loi complémentaire centrée sur les établissements, pour alléger le reste à charge pour les résidents et leurs familles et avoir de postes de personnels formés suffisants.

L'inadéquation entre les ambitions affichées et le financement par la seule CASA, (contribution additionnelle de solidarité autonomie, financée par les seuls retraités imposables) renforce notre demande d'une contribution basée sur la solidarité nationale et financée par l'ensemble des revenus (capital et travail) que nous appelons 5<sup>ème</sup> risque de la Sécurité sociale.

L'envoi de la résolution de notre AG 2016 a été fait aux parlementaires de l'Isère.

Un compte-rendu de la réunion publique du 18 mai 2016 au Centre œcuménique St Marc a été publié dans la Lettre Alertes dès juin 2016. Le Bureau du 5 septembre 2016 avait pensé qu'il fallait réaliser une petite plaquette de synthèse présentant la loi ASV. Mais après débat le Conseil d'Administration du

5 décembre 2016 a préféré une autre formule d'information grand public avec la réalisation de « Fiches Info Pratiques » partant des questions les plus courantes qui nous étaient posées.

Un groupe de travail s'est réuni plusieurs fois, dont vous avez le résultat aujourd'hui entre les mains. AG2R est d'accord pour en assurer le financement et une très large utilisation partenaires et grand public doit en être fait maintenant tous ensemble.

Nous avons décidé en conseil d'administration du 6 février 2017 **d'interpeller les candidat(e)s à l'élection présidentielle**, comme nous l'avons fait en 2012, pour que les besoins des personnes âgées soient pris en compte.

Nous avons tenu une conférence de presse pour cela le 4 avril 2017 à 15h à l'EHPAD Reyniès en présence du Dauphiné Libéré, de France Bleue Isère et en lien avec RCF.

Nous avons reçues les réponses de Nathalie Artaud, François Asselineau, François Fillon, Jean Lassalle et Emmanuel Macron. Le courrier d'interpellation d'Alertes et ces 5 réponses sont consultables en ligne sur notre site web.

La lecture de la réponse du nouveau Président de la République pourra nous servir de repères pour apprécier la réalisation de ses engagements au regard de nos attentes et nous serons attentifs aux propositions de lois émanant de la nouvelle assemblée nationale.

D'ores et déjà notre dernier CA du 22 mai s'est étonné de l'absence de ministre en charge des personnes âgées et des questions intergénérationnelles dans le nouveau gouvernement.

Alertes avait également signé l'interpellation similaire des candidats faite par le collectif national « Une société pour tous les âges » auquel notre Présidente Jacqueline Chapuis participe aux réunions à Paris et qui est en lien avec le site web Agevillage bien connu.

## **Alertes dans le contexte départemental**

Au plan départemental l'association «Alertes» a poursuivi sa coopération avec le Conseil Départemental, chef de file de la politique gérontologique en Isère, en particulier dans le cadre du Schéma Autonomie, sa préparation, son adoption, et maintenant son suivi, pour que nos objectifs soient largement pris en compte.

Le nouveau schéma départemental 2016-2021, commun pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, a été voté le 15 décembre 2016.

Par courrier dès le 24 juin 2016 nous adressions notre souhait de faire partie du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) prévu par la loi Adaptation au Vieillessement.

Jacqueline Chapuis, Madeleine Caussé et Jean Giard ont rencontré Madame Bonnefoy et Madame Lamotte le 24 août 2016 concernant la mise en application du décret de l'augmentation de l'APA, la participation citoyenne, la suite de l'activité du CODERPA, les établissements privés lucratifs, les personnels des EHPAD, la subvention à Alertes et la location de la Grange du Château.

Une discussion a eu lieu concernant le devenir de notre subvention et la recherche de nouveaux financements auprès de fondations ou de partenaires privés.

Compte tenu des nouveaux contextes, il paraît nécessaire de revoir notre façon de présenter nos comptes pour les demandes de subvention en travaillant plus sur la notion de projets pour répondre mieux aux attentes de nos financeurs.

Une nouvelle « commission Alertes financière » a été créée en vue d'étudier les différentes demandes de financement : Départements, communes ; ainsi qu'à de nouveaux organismes possibles : Métropole, CNSA, Conférence des financeurs, Fondations AG2R, MACIF ... et la façon de mieux les argumenter.

Et il est devenu nécessaire de faire bien apparaître le montant de la valorisation du bénévolat.

Dès 2015, le département de l'Isère a fait partie des 24 départements pilotes préfigurateurs chargé d'expérimenter la mise en place d'une Conférence des Financeurs de la Prévention.

Alertes participe au projet Autonom@dom, devenu IsèreADOM, en siégeant au CCUSDA et au TASDA. Une soirée d'information sur le CCUSDA et IsèreADOM a eu lieu à La Grange le 15/12/2016.

J. Chapuis et D. Becquart ont représenté Alertes à la réunion d'Information du 31 janvier 2017 de présentation officielle du nouveau Schéma Autonomie, à la MDA, devant une centaine de personnes. Son contenu est organisé autour de 6 grands axes de travail :

\*L'Axe 1 : Moderniser l'information,

\*L'Axe 2 : Valoriser les initiatives préventives et citoyennes,

\*L'Axe 3 : Soutenir et favoriser le maintien à domicile,

\*L'axe 4 : Faire évoluer l'offre en établissements et services pour une meilleure adéquation aux besoins,

\*L'Axe 5 : Renforcer la cohérence globale de la politique autonomie avec les politiques intercommunales d'aménagement du territoire,

\*L'Axe 6 : Assurer la gouvernance de la politique autonomie.

Une réunion de présentation du schéma aux adhérents de l'Odphi et Alertes a eu lieu à la Grange le 23 mars 2017, animée par Mesdames Vuillermet et Finet, responsables de la Maison de l'Autonomie.

Dix groupes de travail sont mis en place pour le suivi du schéma :

- pour rédiger une charte-type du bénévole / volontaire de service civique auprès des personnes âgées,
- pour expérimenter des solutions d'accompagnement nocturne à domicile et prises en charge 24 h / 24,
- pour de nouvelles offres et prestations en direction des aidants,
- pour définir le répit et clarifier le paysage partenarial du répit des aidants familiaux,
- pour expérimenter des solutions innovantes en matière d'accueil temporaire et séquentiel,
- pour l'expérimentation de la mutualisation des aides individuelles (ex : les Vignes, Maisons Espoir...),
- pour travailler à la définition de la fonction de référent de parcours et sa déclinaison pratique,
- pour la cohérence de la politique autonomie avec les politiques intercommunales d'aménagement,
- pour la gestion des ressources humaines, charge travail, recrutements, absentéisme, accidents travail,
- pour les événements indésirables dans les établissements et services, en lien avec l'ARS.

Alertes est sollicitée pour y participer. C'est une opportunité pour y reformuler les objectifs de nos commissions alternatives habitat, familles, santé et intergénération, dans lesquelles nos adhérents ont toute leur place et sont force de propositions.

Selon les informations de Jean Louis Mourette, ex Vice-Président du Coderpa, après les réunions du 9 janvier, 1<sup>er</sup> février et 7 avril, **le CODERPA n'existe plus**. La direction de l'Autonomie l'a prié de vider les armoires du bureau qu'il occupait jusqu'à présent et de licencier la secrétaire administrative Stéphanie Joly. Une rallonge budgétaire de 2500€ a finalement été octroyée, afin de régler les dernières factures. Le matériel informatique, obsolète, serait récupéré et donné à des associations.

**La première réunion du CDCA, pour ceux qui seront concernés, aurait lieu le 30 juin 2017 à 10h.**

La demande d'Alertes à l'ARS pour participer à la Conférence Régionale de Santé avait été refusée. Mais de nouvelles conférences territoriales de santé ont été créées maintenant par départements, et Alertes a été sollicitée pour être membre du **Conseil Territorial de Santé de l'Isère** avec le Coderpa au titre des personnes âgées.

Nous y avons désigné Annie Eveno (titulaire) et Dominique Becquart (suppléant).

Une rencontre a eu lieu avec M Flageul, président honoraire de l'UNA, le 30 janvier 2017, concernant la situation de l'Aide à domicile. Il considère que la loi ASV n'a rien réglé sur le fond à la situation très difficile des associations de ce secteur et aux réponses à apporter aux besoins des usagers. Elle ne règle pas le problème de la tarification, les inégalités de l'offre entre départements, et la qualité de la prise en charge de la personne, car l'accompagnement des personnes est aussi important que le soin.

## Alertes et ses partenaires locaux

Dès septembre 2016, notre association a remis à jour la liste de ses représentations dans les différents organismes extérieurs avec lesquels nous travaillons.

**Vous pourrez en prendre connaissance avec le tableau de nos délégations annexé à ce rapport.**

Nous disions dans notre résolution de l'an dernier, suite à la publication du livre de Jean Giard « Vieillir, une épreuve, une histoire, un projet », Alertes agira aussi pour qu'un « **pacte intergénérationnel** » sous-tende les politiques à venir, aide à changer le regard sur le vieillissement de la population, réaffirme la place des personnes âgées, leur rôle citoyen bénévole et la valorisation de leur implication sociale dans une société intergénérationnelle et solidaire.

Nous avons invité beaucoup de monde, des associations de jeunesse, des élus et responsables des services de jeunesse et des associations de personnes âgées, à une **rencontre le 28 septembre 2016**, pour en parler, mais il y a eu seulement 10 présents et une seule association de jeunes : Unis cités.

L'embauche envisagée ensuite d'une stagiaire par le CA pour relancer et renforcer ce travail dans la durée n'a finalement pas pu être réalisée.

Alertes siège et participe maintenant au Bureau de l'instance participative « Conseil de **développement** » (C2D) de Grenoble Alpes Métropole.

Une thématique sur laquelle ont été sollicités les membres du C2D porte sur le projet de programme local de l'habitat (P L H) pour la période 2017-2022. C'est un thème sur lequel la commission « Alternatives Habitat » a formulé de nombreuses propositions que nous portons dans cette instance.

Alertes a depuis 3 ans des représentants dans les CCAS ou commissions gérontologiques de 10 communes.

**Grenoble Ville Amie Des Aînés** : Nous nous réjouissons de la mise en place de cette démarche préconisée par l'OMS qui permet une action transversale des équipes municipales d'élus sur la question du vieillissement. Dix-neuf rencontres ont eu lieu en 2016 avec plus de 150 personnes de plus de 55 ans autour de 3 thématiques : « habitat et environnement », « lien social et solidarité participation sociale », « engagements et citoyenneté ». Six réunions de restitution ont été organisées en février 2017.

### **Des « nouveaux partenariats » :**

De nombreuses initiatives et contacts ont vus le jour depuis la dernière assemblée générale avec Isère Gérontologie, DIGI, France Bénévolat, l'OMR d'Eybens, Accord'âges, l'UDCCAS, la Macif, la CNSA et des rencontres ont eu lieu avec AG2R, la Mutualité Française et la Mgen.

Une Convention type de prestation de partenariat pour nos interventions dans les communes et autres organismes a été préparée par le CA pour répondre à leurs exigences réglementaires, en particulier à l'occasion des cafés des âges.

De nombreux temps forts se sont développés à l'initiative des commissions qui vont vous être présentés maintenant.

## Les activités des commissions

### La commission « FAMILLES », Madeleine CAUSSÉ

La Commission Familles fonctionne au sein d'ALERTE depuis la création de l'association. Co-animée par Roselyne Chaplais et Madeleine Caussé, elle rassemble pour des réunions mensuelles, en moyenne une douzaine de membres, tous adhérents de l'association. En accord avec les participants, un thème de réflexion est fixé chaque année. Selon le thème retenu une personne extérieure est invitée à venir accompagner la réflexion et enrichir les débats par son expérience et ses compétences. Chaque rencontre fait l'objet d'un compte rendu rédigé par Christiane Collet, adressé à chaque participant. A la fin de la réflexion, une plaquette est rédigée rassemblant les éléments recueillis lors des échanges et présentant les préconisations d'Alertes sur le sujet. Le texte est soumis au CA avant d'être imprimé et diffusé à l'ensemble des adhérents de l'Association ainsi qu'aux partenaires, élus... Depuis sa création, la Commission Familles a ainsi rédigé 5 plaquettes qui sont consultables sur le site d'Alertes.

L'année 2015 s'est terminée avec la publication de la plaquette portant sur « La fin de Vie des Personnes Agées ». Notre réflexion coïncidant avec la révision de la Loi Léonetti. A cette occasion nous avons été sollicitées par des EHPAD pour participer à des débats.

Pour 2016, les membres de la commission ont choisi d'explorer la notion de « l'aide » : Quelles formes prend-elle avec l'avance en âge ? Qui aide ? Pourquoi ? Pour quels besoins ? Les aides financières possibles? Les aides humaines?

Pour répondre à ces interrogations nous avons accueilli une magistrate qui a évoqué l'aide à la gestion des biens au regard des modifications récentes, une référente sociale pour évoquer l'APA et la participation de la CARSAT. Une ergothérapeute a parlé de son rôle dans l'adaptation du lieu de vie, une responsable d'un organisme de vente-location de matériel paramédical a présenté l'ensemble des objets facilitant la vie quotidienne des personnes en perte d'autonomie, les membres de la commission se sont déplacés pour tester ces appareils.

Nous avons également accueilli un responsable de service d'aide et de soins à domicile qui a défini les possibilités et les limites de l'accompagnement au domicile. Une directrice d'EHPAD a présenté les métiers de l'aide, classiques et nouveaux, pour le soin et l'accompagnement des Personnes Agées au domicile comme en établissement : niveau de compétences requises, recrutement, formation ... Cette présentation a été complétée par une réflexion plus générale : la notion d'aide telle qu'elle peut être présentée par les intervenants et reçue par la personne, sa famille. Nous avons également entendu le témoignage de Monsieur Jean Giard qui a parlé de son expérience personnelle d'aidant.

Notre dernière rencontre nous a permis d'échanger librement entre nous sur notre propre vécu face à notre avance en âge ... et d'insister sur le rôle de l'engagement, la richesse des échanges sociaux, la place du bénévolat dans une retraite active.

Cette année nous demanderons encore à Mme Michèle Myslinski de venir clore et enrichir notre réflexion en nous proposant une synthèse lors d'une rencontre ouverte à l'ensemble des adhérents d'Alertes et fixée

**le 15 juin de 13h30 à 15h30 dans nos locaux de la Grange.**

Avec l'accord du Bureau nous ne rédigerons pas de plaquette sur le travail de cette année, il y a déjà beaucoup de documents sur ce sujet ! Mais nous contribuerons à l'élaboration des Fiches Techniques qui sont proposées par Alertes.

Enfin nous avons été sollicitées par des familles accompagnant un parent en établissement préoccupées par la qualité de vie dans certaines structures. Nous avons essayé de répondre dans la limite de nos possibilités.

Par ailleurs, nous avons aussi accompagné et renseigné des familles souhaitant créer une Association de Familles au sein d'EHPAD, nous leur avons rappelé à cette occasion que l'objectif des associations est d'améliorer la qualité de vie des résidents, de créer des liens entre les familles mais surtout de travailler en harmonie avec l'équipe des professionnels et plus particulièrement les intervenants chargés de l'Animation.

Au terme de ces années de fonctionnement ininterrompu, la commission Familles doit trouver un second souffle ... Force est de constater que les problèmes abordés au début restent encore hélas toujours d'actualité concernant en particulier la qualité de vie des Personnes Agées en établissement !....

Mais les membres de la commission ont gardé curiosité, dynamisme et se sont enrichis au cours des rencontres ... A la rentrée, nous déciderons ensemble du nouvel élan à donner à notre engagement ... et nous attendons bien sur de nouveaux adhérents pour renforcer nos rangs.

## **La Commission « ALTERNATIVES » 2016-2017, Claude FAGES**

Durant cette année la commission ne s'est pratiquement pas réunie.

### ➤ **Contribution d'Alertes à la question de l'habitat quand on avance en âge :**

Elle s'était donné comme objectif principal l'élaboration d'un document exhaustif compilant tout le travail fait par la commission depuis plus de dix ans. Le travail a été fait, il demande d'être finalisé dans sa forme. Cela va se faire avant la fin de l'année.

### ➤ **Participation à l'élaboration du schéma autonomie**

Elle souhaitait également être force de propositions auprès du département pour que la question de l'habitat soit mieux intégrée dans la politique départementale notamment dans le cadre du schéma autonomie 2016 -2020, s'appuyant sur notre slogan :

**« Il ne peut y avoir de politique gérontologique sans prise en compte de l'habitat ».**

Des membres de la commission ont participé au groupe de travail traitant de ces sujets. Grâce au travail de fond effectué depuis plusieurs années, Alertes semble avoir atteint son objectif puisque la version finale du Schéma fait apparaître des axes de travail pour les années prochaines :

- **Soutenir la réalisation de travaux d'adaptation sur l'habitat existant et le développement de solutions d'habitats intermédiaires en neuf pour les personnes âgées et en situation de handicap en accompagnant les projets locaux avec comme actions concrètes :** Etablir un guide méthodologique pour le montage de solutions d'habitat intermédiaire adapté aux personnes âgées et personnes en situation de handicap, sous conditions liées aux ressources des ménages, envisager un soutien du Département à l'équilibre financier des opérations, renforcer l'accompagnement des personnes âgées et /ou en situation de handicap dans la réalisation de travaux d'adaptation de leur logement.

**Quelle satisfaction pour les membres de la commission de voir apparaître dans les documents du département pour la première fois une référence au dispositif « les vignes » que nous avons défendu, qui accompagne depuis plus de quinze ans à leur grande satisfaction et à celle de leurs proches, des personnes âgées dépendantes.**

- **Optimiser l'attribution de logements sociaux aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap en lien avec les EPCI et les bailleurs sociaux avec là encore des propositions d'actions concrètes :** Mener une réflexion partenariale avec les bailleurs sociaux portant sur une priorisation de la demande locative des personnes âgées et personnes en situation de handicap, inciter les EPCI en charge des politiques d'attribution à structurer la mise en relation de l'offre et de la demande de logement social adapté.

Il est utile de rappeler que le département a doublé la ligne budgétaire d'aide à l'adaptation des logements.

Par ailleurs Alertes est maintenant régulièrement sollicitée pour participer à des groupes de travail sur cette thématique dans les différentes collectivités territoriales.

Il est également important de rappeler que la loi ASV a consacré tout un chapitre sur la question de l'Habitat. A noter en particulier que les bailleurs sociaux peuvent sous certaines conditions déroger au règlement des commissions d'attribution en leur laissant la possibilité d'attribuer les logements adaptés aux personnes qui en ont réellement besoin. (décret du 3 mai 2017)

### ➤ **Anticipation, Vieillesse et Habitat**

Cette année a été aussi l'aboutissement de l'expérimentation « **Anticipation, Vieillesse et Habitat** » menée par la commission Alertes Grésivaudan. Expérimentation qui est une émanation de la commission alternative s'inspirant des propositions du rapport Broussy.

### ➤ **Habiter autrement pour vieillir autrement**

La commission alternative a co-organisé en Janvier dernier avec les associations Isère Gérontologie et les Habiles un temps fort sur l'habitat participatif et solidaire comme une des formes d'habitat possible quand on devient « vieux ». Cette rencontre en direction des décideurs (élus et techniciens des collectivités territoriales, bailleurs sociaux...) s'est déroulée à la salle des conférences de la Maison De l'Autonomie.

Quel est l'avenir de cette commission ?

Elle a été un lieu de réflexion, de recherche et a pu être ainsi force de proposition. Elle a été entendue et la question de l'habitat est maintenant prise en compte tant au niveau national que départemental.

Il semble que la responsabilité incombe davantage à Alertes qu'à une commission spécifique de veiller à ce que les engagements pris dans ce domaine, soient respectés, que les actions concrètes soient réalisées.

## **La Commission Territoriale « ALERTES GRESIVAUDAN », Claudie PERNIN**

### **Expérimentation « Anticipation, Vieillesse et habitat »**

#### **Rappel des objectifs :**

- **La sensibilisation des ménages entre 70 ans et 80 ans,**
- **La proposition à ces ménages de bénéficier d'un « diagnostic habitat mobilité »,**
- **L'accompagnement dans la réalisation des adaptations nécessaires.**

L'année 2016 a été consacrée à

➤ la recherche des financements nécessaires au déroulement de l'expérimentation « Anticipation, Vieillesse et Habitat ». Le but était de financer une centaine de visites à domicile.

*Merci à la Présidente et au trésorier (et à l'ensemble du CA) d'avoir accepté de « gérer » les fonds récoltés ce qui a bousculé le budget de notre association.*

- l'élaboration du dispositif (les responsabilités, qui fait quoi, comment...) en lien très étroit avec
- la Communauté de communes Le Grésivaudan et son service logement puisque notre action est intégrée dans l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) avec mise à disposition d'un coordinateur pour recevoir les appels. L'envoi des flyers de communication à 6 900 personnes a été entièrement pris en charge par Le Grésivaudan.
  - le laboratoire CERAG (Centre d'Etudes et de Recherches Appliquées à la Gestion) de Université Grenoble Alpes qui a construit les différents messages (7), pour déterminer le message le plus convaincant.
  - les ergothérapeutes pour construire une grille d'évaluation du logement et de l'habitat; une convention a été signée avec chacune d'elles pour définir le cadre d'intervention et permettre le règlement de leurs factures
  - l'AUEG (Alliance Université Entreprise de Grenoble)
  - le territoire du Conseil départemental et principalement le service autonomie. Nous avons bénéficié d'une aide financière auprès de la conférence des financeurs
- à la prise de contacts avec la CAPEB (fédération d'artisans du bâtiment), avec SOLIHA (opérateur pour l'amélioration de l'habitat).

Cette phase a été très longue puisque nous étions contraints par notre intégration dans l'OPAH mais c'était incontournable pour mener à bien notre projet. Nous bénéficions d'un appui sans conteste des élus et du personnel de la Communauté de communes et du Conseil Départemental.

Les mois de février, mars, avril 2017 ont été consacrés à la communication, les 46 communes du Grésivaudan ont été réparties en 3 groupes pour l'envoi aléatoire des différents flyers. 6 900 personnes ont été ainsi contactées et un nouvel envoi est en cours avec, cette fois, le flyer défini comme le plus persuasif.

**A l'heure où cet article est rédigé**, la coordinatrice de l'OPAH a reçu 140 appels qui ont été répartis entre les différents dispositifs (ANAH, Alertes, Bien chez moi). C'est un succès puisque les communes n'ont pas encore eu le droit de communiquer et que la communication de l'OPAH n'est pas encore lancée.

En ce qui concerne le dispositif Alertes :

- 100 contacts inscrits pour une visite à domicile par une ergothérapeute
- 63 contacts stricto sensu Alertes
- 1 contact Agirc-Arrco < 75 ans
- 36 contacts pour le dispositif « Bien chez moi » (15€)

#### **Autres activités :**

Sur le territoire du Grésivaudan, Alertes est maintenant reconnue comme un partenaire à part entière. Nous sommes sollicités sur de nombreux dossiers (mobilité, lutte contre l'isolement) tant

- par la Communauté de commune Le Grésivaudan
- par le service autonomie du CD
- par les CCAS dans lesquels des administrateurs siègent au nom d'Alertes.

Nous sommes invités à de multiples réunions (préparation semaine bleue, aménagement du territoire pour appréhender les solutions d'habitats alternatifs,...).

Nous avons entretenu nos contacts avec les bailleurs sociaux et avons continué les visites pour réunir les préconisations pour un « logement idéal ».

Nous remercions Stella pour son soutien administratif

**Rapport d'activité AG ALERTES 2017**

## **La Commission « INTERGENERATION », Gérard LANCOSME**

Depuis l'an dernier notre commission a tenté de construire un Pacte Intergénérationnel.

Faute de participants et d'acteurs extérieurs, sauf Unis cités, nous avons dû suspendre nos travaux.

L'activité des CAFES des AGES continue à la demande de plusieurs communes : Fontaine, Eybens, Seyssins, l'Isle d'Abeau dans un lycée public, Roussillon, St Laurent du Pont et Grenoble dans un lycée privé Iser-Bordier.

Un partenariat avec DIGI et Accord'âges à St Egrève se développe et ce dernier en vue de la réalisation d'un film sur le thème de la mémoire et de la transmission pour juin 2018 ; et l'actualité de ces derniers mois renforcent nos convictions et motivations à propos de l'action en vue de développer l'Intergénérationnel.

Plusieurs publications soulignent la pertinence et l'actualité de cette thématique :

- Jean-Jacques AMYOT,

A LA RECHERCHE DE LIENS ENTRE LES GENERATIONS

edit Presse de L' EHESP, 2016, 106 pages.

L'auteur est psychosociologue et dirige une association à Bordeaux et enseigne à l'université.

- Serge GUERIN et Pierre Henri TAVOILLOT,

LA GUERRE DES GENERATIONS AURA T ELLE LIEU ?

edit Calmann Levy, 2017, 236 pages

Les auteurs sont sociologue et philosophe et ont parcouru un tour de France des initiatives intergénérationnelles.

- Un compte-rendu se trouve dans la revue de Sciences Humaines de Mai et France Inter a consacré l'émission La tête au Carré de Mars à ce sujet ainsi que L' EXPRESS a accueilli un débat dynamique entre Serge Guerin et Louis Chauvel en mars.

- Deux autres publications, un livre d'histoire et une revue social ont consacré plusieurs pages à l'intergénérationnel

- Le Quotidien LIBERATION a publié un point de vue dans la page IDEES de Serge Guérin sous le titre : La guerre des générations est un événement impossible ? p 22 / 23 du M 21 Mars.

Les deux derniers cafés des âges se sont déroulés avec l'éducation nationale

- l'un au Lycée Iser Bordier avec 80 personnes jeunes lycéennes et personnes âgées du foyer logement et de l'Ehpad du quartier sur le thème : " Nos meilleurs souvenirs ? "

- et l'autre à Roussillon au Lycée public de l'EDIT avec une classe de première littéraire et les personnes âgées de la commune à la cafeteria de ce grand lycée, avec le prof de philo sur le thème " du Bonheur "

Un écho de ces derniers cafés sera publié dans la prochaine lettre d'ALERTEs.

L'expérience concrète des cafés des Ages nous indique que la réalité intergénérationnelle est bien réelle et demande à être partagée et développée.

En effet l'individu contemporain communique de plus en plus avec son smartphone, et demain avec son assistant personnel, en lien avec les autres d'un bout à l'autre de la planète ; mais il semble qu'il ne transmet plus.

La solitude en milieu urbain gagne du terrain comme l'indique les différents ABS (audit des besoins sociaux) de l'agglomération et l'image semble l'emporter de plus en plus sur l'écrit, alors que "notre bonheur illusoire" imposé par le marketing remplace la conscience de l'histoire personnelle et collective, et le sens du tragique que l'on retrouve seulement sur les scènes de nos écrans et du théâtre contemporain.

Les Enfants, les Adolescents nous questionnent, désarmés devant le sens de l'accélération, la vitesse des changements auxquels ils sont confrontés pendant leurs études.

Il reste les échanges intergénérationnels pour des occasions sensibles d'échanges de la transmission sans laquelle une société ne peut exister sans mémoires et sans histoires.

Nos besoins, nos identités, nos liens sociaux sont les sujets des différents cafés des âges et sans refaire le monde, tentative utopique s'il en est, nous pouvons toujours en repartir avec la conscience d'avoir créé un événement collectif, qui apporte aux différents participants une réassurance d'être, dans des rassemblements toujours surprenants et uniques qui fonctionnent positivement.

Nous vous appelons à nous réunir, encore plus nombreux, pour donner du sens au travail de cette commission d'Alertes qui demande un investissement collectif et créatif important en permanence.

## **La commission « SANTE » doit élargir ses compétences, Annie EVENO**

### **Retour au domicile des personnes âgées après une hospitalisation?**

Ce chantier de la commission santé s'est conclu par l'organisation conjointe avec l'association Isère Gériatrie d'une soirée débat mi-novembre 2016 réunissant professionnels de la santé, du secteur médico-social, des intervenants au domicile, familles, adhérents d'Alertes : un moment de mise en commun où ont été présentées, discutées, précisées nos propositions. (1)

Un moment d'échanges enrichis des interventions de professionnels hospitaliers, de responsables d'EHPAD, d'intervenants au domicile, d'assistantes sociales.

**En complément des informations recueillies auprès du Professeur Couturier** rencontré peu avant la soirée-débat, est intervenue Madame Cauvelle qui, au CHU Michalon, est responsable de la gestion des lits et doit traiter les sorties complexes, les retours à domicile. Elle souligne les difficultés des sorties non préparées, les relations nécessaires avec les CCAS, les assistances sociales, la constitution de dossiers d'aides ...

**Difficultés partagées par le GHM (groupement hospitalier mutualiste)** qui dispose d'un « comité des personnes vulnérables » habilité à traiter des situations difficiles.

Tous ont dit leur volonté de traiter la question et aussi leurs difficultés, notamment les enveloppes budgétaires contraintes et aussi le nombre insuffisant de structures pouvant, avant le retour au domicile, accueillir les personnes âgées.

**S'attarder encore sur notre travail, c'est dire que l'équipe « santé »**, au fil de la trentaine de rencontres avec de nombreux acteurs s'est professionnalisée, a noué des contacts fructueux qui l'ont enrichie. Du domaine « retour au domicile » elle a su, à l'appel d'Alertes, élargir sa réflexion à la « fluidité des parcours » évoquée dans l'avant-projet du schéma gériatrique et y faire avancer des propositions pour une avancée en âge évitant les ruptures (santé-habitat ...). Elle est membre du comité de pilotage et du conseil d'administration du GCS (le groupement de coopération santé de la maison des réseaux sud Isère - MRSI ), du CCUSDA (le comité d'usagers qui œuvre à la préfiguration de Autonom@dom, du TASDA. Elle participe aux réunions plénières des filières gériatriques (Nord et Sud Isère), à celles du contrat local de santé et à la structure VADA (ville amie des aînés de l'OMS) de la ville de Grenoble, etc ....

Elle détient désormais une réserve d'expertise, côté « usagers » qui doit s'élargir encore.

**Depuis quelques mois Alertes a été sollicitée pour être membre du Conseil Territorial de Santé de l'Isère**, qui sur la base d'un diagnostic isérois partagé doit contribuer à l'élaboration du Plan Régional de Santé 2017-2022, comme l'a instauré la récente loi de modernisation du système de santé (2016). Sur les 50 membres de cette instance, 2 sont représentants des retraités et personnes âgées. Deux commissions sont mises en place dans lesquelles Alertes est présente : l'une consacrée aux Usagers et l'autre à la Santé Mentale qui ont commencé leurs travaux : l'inventaire de ce qui existe sur le département et le repérage des points problèmes à traiter.

**La commission Santé se doit d'orienter son activité en relation** avec les nouvelles responsabilités que doit assumer Alertes.

Le travail doit être davantage partagé, s'appuyer sur les nombreuses personnes ressources qui nous entourent, que nous côtoyons et que nous sommes amenés à rencontrer, en premier lieu nos adhérents dans toute leur diversité. C'est au nouveau CA élu de prendre les meilleures mesures pour y parvenir après avoir entendu les membres de l'Assemblée générale.

(1) Un opuscule rend compte des travaux et présente les propositions de Alertes. Il est à la disposition de tous les adhérents.

Charge à eux de faire connaître les propositions qu'il contient et de l'utiliser comme support pour convaincre de futurs adhérents de notre association.

## **En conclusion**

Nous fonctionnons toujours dans les locaux partagés de la Grange du Château, avec l'ODPHI, Alma Isère et Renfort Cadres. L'UNA nous ayant quitté depuis la mi-mars nous laisse des locaux à relouer.

Plusieurs réunions des colocataires ont eu lieu concernant la situation des locaux et du bail de La Grange, en particulier à la suite de la baisse de la subvention 2016 du Conseil départemental pour les locaux.

Une double expertise immobilière a été réalisée par des professionnels, à la demande d'Alertes, en accord avec l'Odphi, qui a donné des résultats satisfaisants, concernant les coûts des locations comptentenu de la prise en charge de l'ensemble des charges locatives annexes.

Nous avons dû procéder au changement de fournisseur d'accès internet.

Une Convention locaux actualisant nos relations a été signée avec l'Odphi en mars 2017.

Nous remercions Nelly Maroni, présidente Odphi, pour sa forte implication dans la gestion de la Grange.

Pour les Vœux cette année nous avons réunis nos adhérents en commun avec ceux de l'Odphi le jeudi 19 janvier 2017.

Au cours de cette année nous avons exprimé nos condoléances pour les décès de plusieurs proches de notre association.

Une Réunion exceptionnelle de Bureau s'est tenue le 24 avril 2017 pour débattre de l'avenir de notre association : Objectifs, missions, organisation et engagement, qui a donné lieu au projet du nouveau manifeste de l'association.

Elle lance un appel au CA et à l'AG pour le renouvellement et le rajeunissement de nos responsables dont vous parlera la présidente dans son rapport moral et d'orientation.

Nous remercions les adhérents et administrateurs pour tout le travail effectué ensemble pour répondre aux souhaits et demandes des personnes âgées.

Jean-Claude CHERHAL